

# La lettre annuelle 2015

de l'Association Henri Capitant  
des amis de la  
culture juridique française



■ BILAN 3 ■ AGENDA 6 ■ ÉCHOS & NOUVELLES 9 ■ LES PUBLICATIONS 10 ■ ACTUALITÉ 12

édito

## DITES QUATRE-VINGT !

**Q**uatre-vingt, oui quatre-vingts ans que l'Association Henri Capitant (dont le nom complet a varié au fil des décennies) œuvre pour la diffusion, la promotion et, quand besoin est, la défense de la culture juridique française et plus largement des idées et des valeurs qui irriguent la tradition civiliste. Occasion de revenir très brièvement sur celui qui lui a fort justement laissé son nom, puisqu'il en a été à l'origine. Si on peut en quelques lignes résumer l'immense carrière d'Henri Capitant, on dira qu'il a d'abord été un professeur dont ses pairs ont écrit que son « enseignement était incomparable. L'autorité du maître était telle que le silence, dans les amphithéâtres les plus peuplés de la Faculté de droit de Paris se faisait, dès qu'il paraissait » (G. Ripert, In memoriam, in *Etudes de droit civil à la mémoire de Henri Capitant*, p. VII). Soucieux de ses étudiants, il est à l'initiative, en 1936, du *Vocabulaire juridique* : « De même qu'il faut connaître sa langue pour connaître un peuple étranger, comprendre ses mœurs et pénétrer son génie, de même la langue juridique est la première enveloppe du droit qu'il faut nécessairement traverser pour aborder l'étude de son contenu ». Henri Capitant a, par

ailleurs, laissé une trace profonde dans la pensée juridique. Son ouvrage sur *l'Introduction à l'étude du droit*, son *Précis de législation industrielle*, son *Cours élémentaire de droit civil*, sa monographie sur *la cause des obligations*, son article sur « *Les transformations du droit civil français depuis cinquante ans* », publié dans le Livre du cinquantenaire de la Société de législation comparée, font encore partie du Panthéon de la doctrine française. Ils révèlent, en outre, qu'« aucun juriste ne fut plus convaincu que l'évolution des idées et des mœurs, que les progrès de la démocratie appellent des institutions nouvelles, et davantage pénétré de la nécessité de moderniser le droit » (E. Alix, « Discours »). Enfin, Henri Capitant fût au début du vingtième siècle un formidable ambassadeur de la culture juridique française. En 1934, il fût à l'origine, de l'Association des juristes de langue française. En 1935, l'Association Henri Capitant pour la culture juridique française vit officiellement le jour. Depuis 80 ans, l'Association a changé de nom, mais l'esprit que lui avait insufflé Henri Capitant est demeuré identique : diffuser, promouvoir, défendre la culture juridique française et la grande tradition civiliste dans laquelle elle s'inscrit.

## L'ÉVÉNEMENT : LA PETITE BIBLIOTHÈQUE DE DROIT COMPARÉ

**A**u cours de l'année 2016, chaque Groupe de l'Association Henri Capitant présentera les grands traits de son droit dans un ouvrage : le droit de la famille, le droit pénal, le droit de l'entreprise, etc. Autant d'ouvrages que de Groupes de

l'Association participant à ce projet paraîtront, suivant un même plan et une charte commune. Cette bibliothèque de droit comparé sera éditée par les éditions Lextenso. Une vingtaine d'ouvrages est attendue.

## La vie des Groupes de l'Association

Avec le parrainage de l'Association, ses Groupes et ses sections locales organisent de plus en plus de manifestations, ce dont il y a évidemment tout lieu de se réjouir.

C'est ainsi que les **Groupes roumains** et **turcs** se sont retrouvés, à Istanbul, en mars dernier pour traiter de divers thèmes de droit privé et de droit public.

Une nouvelle fois, la **section bordelaise** de l'Association a organisé avec son **Groupe allemand** un colloque, qui portait cette fois sur la réforme du droit français du droit des obligations.

Et une nouvelle fois aussi, le **Groupe québécois** organise, en septembre prochain, un colloque avec la **section lyonnaise** de l'Association, un colloque sur la réforme du droit français des contrats. On se félicitera aussi que de nouveaux Groupes soient actuellement sur les fonts baptismaux en **Algérie**, en **Bulgarie**, en **Egypte**, en **Grèce**, à **Madagascar**, au **Mali**, à **Maurice**, au **Royaume-Uni**, au **Togo** et au **Venezuela** ; nous nous réjouissons de leur participation prochaine à nos travaux.

## Nos partenaires

**N**otre Association ne pourrait évidemment rayonnement internationalement, déployer ses nombreuses activités, organiser ces manifestations, ni assurer ses publications, sans le très important soutien matériel et financier de ses partenaires.

Nous remercions donc vivement pour leur soutien constant et déterminant la Fondation pour le Droit Continental, l'Ordre des Avocats aux Conseils, l'Ordre

des Avocats de Paris, le Barreau des Hauts-de-Seine, le Conseil Supérieur du notariat, la Chambre des notaires des Hauts-de-Seine, les cabinets Gide Loyrette Nouel, TaylorWessing et Altana.

À la faveur de ces partenariats fructueux, l'Ecole et le Palais se rapprochent opportunément et œuvrent de concert au rayonnement de la tradition civiliste.



# Bilan 2014-2015

## ■ CARACAS, 13-17 février 2014 :

*Journées franco-vénézuéliennes* : à l'invitation des Professeurs Jose Annicchiaricco et Sheraldine Pinto Oliveros, une délégation française de l'Association s'est rendue à Caracas pour exposer les réformes accomplies et attendues du droit privé en France et au Venezuela. A cette occasion, le Groupe vénézuélien de l'Association Henri Capitant a été solennellement créé.

## ■ PHNOM-PENH, 16-18 février 2014 :

*2<sup>e</sup> Campus international du Barreau de Paris* : en partenariat avec l'Ordre des avocats de Paris et le Groupe cambodgien de l'Association, celle-ci a participé étroitement à la deuxième édition du Campus International.

## ■ OXFORD, 17 mars 2014 :

*7<sup>e</sup> French Moot Court* : à l'invitation de l'Institut de droit européen et comparé de l'Université d'Oxford, l'Association a parrainé cette 7<sup>e</sup> édition du concours annuel de plaidoirie en droit français.

## ■ ISTANBUL, 31 mars 2014 :

*Journée franco-turque* : Le Groupe turc de l'Association, toujours aussi dynamique et entreprenant, a organisé une journée sur les réformes du droit des contrats en cours, tant en France qu'en Turquie. Cette rencontre a permis de renforcer un peu plus encore avec nos collègues turcs, d'apprécier la vitalité de ce groupe et d'échanger sur d'importants projets en chantiers.

## ■ CHAMBÉRY, 10 et 11 avril 2014 :

*19<sup>e</sup> Journée nationale de l'Association* : à l'invitation du professeur

Philippe Brun, des juristes argentins, français et uruguayens ont exposé leurs points de vues respectifs sur les Perspectives de modernisation du droit des obligations. L'Association tient à remercier très vivement Philippe Brun qui a organisé cette manifestation qui a été un très beau succès.

## ■ LODZ, 6 mai 2014 :

*Journée franco-polonaise* : le Groupe polonais de l'Association a organisé, avec l'Université François Rabelais de Tours, une journée sur les développements du droit de la responsabilité civile en France et en Pologne. Tous nos plus chaleureux remerciements à nos amis polonais pour cette stimulante journée !

## ■ MADRID et BARCELONE, 19-23 mai 2014 :

*Journées internationales* : c'est à l'invitation du Groupe espagnol que se sont tenues cette année les Journées internationales dont le thème était «L'immatériel». Quatre sous-thèmes ont été étudiés pendant ces Journées : «Bien et Immatériel», «Contrat et Immatériel», «Procédure et Immatériel» et «Droit international privé et Immatériel». Ces journées ont été une magnifique réussite grâce à l'implication de Elena Lauroba et Pedro Robles. L'Association les en remercie très chaleureusement.

## ■ ATHÈNES, 11 juin 2014 :

*Journée franco-grecque* : une délégation de l'Association a participé à un colloque sur les évolutions en matière de droit privé. Ce colloque, organisé par le professeur Spyridon Vrellis, a été l'occasion de renouer le lien avec le Groupe grec de l'Association et Théodore Fortsakis.

## ■ LE CAIRE, 23 juin 2014 :

*Journée franco-égyptienne* : ces journées, consacrées aux Comparaisons franco-égyptiennes en droit contemporain et initiées par Philippe Neau-Leduc, ont permis la refondation d'un Groupe égyptien de l'Association en lien avec l'Institut de Droit des Affaires Internationales du Caire (IDAI) de l'Université Paris 1.

## ■ ROME, 1-4 septembre 2014 :

*Université du notariat mondial* : l'Association a étroitement participé à la troisième édition de l'Université du Notariat Mondial organisée par l'UINL au cours de laquelle Michel Grimaldi est intervenu sur l'importance de la formation des notaires.

## ■ BOGOTA, 8-12 septembre 2014 :

*Journées franco-colombiennes* : une fois encore, l'Université Externado de Colombie a accueilli une délégation de l'Association pour échanger avec des juristes colombiens sur le thème «Droits fondamentaux et Droit civil». Ont ainsi été évoqués les questions de la fondamentalisation du droit des personnes et de la famille, de la procédure, du droit international privé et du droit des obligations. Parallèlement à ce colloque, les membres de la délégation ont dispensé des conférences sur « La résolution du contrat », «Le droit européen des contrats» et «l'action de groupe», ainsi qu'un séminaire de méthodologie destiné aux doctorants.

## ■ BAMAKO, 11-13 septembre 2014 :

*3<sup>e</sup> Campus international du Barreau de Paris* : en partenariat avec le barreau de Paris, l'Association a

participé à la conception scientifique de ce Campus international au cours duquel Philippe Dupichot a présenté la genèse et les finalités de l'OHADA et, en compagnie de Maître Mamadou Traoré, l'Acte uniforme révisé portant organisation des sûretés.

■ **TOKYO,**  
**22-23 septembre 2014 :**

*Journées franco-japonaises* : en partenariat avec le groupe japonais de l'Association, l'Institut de Recherches en Droit des Affaires de l'Université de Paris XIII et l'ARIDA : à l'invitation du professeur Ichiro Kitamura, s'est tenu un colloque consacré au thème « Le juge et le contrat ». Ont ainsi été envisagés le rôle du juge aux stades de la formation, de la détermination du contenu, de l'exécution et de l'extinction du contrat.

■ **PARIS,**  
**15 octobre 2014 :**

*L'art de la clause*, colloque organisé par la Chambre des Notaires des Hauts de Seine et l'Institut de Recherches en Droit des Affaires de l'Université de Paris XIII et parrainé par l'Association. Ce colloque, initié par le professeur Mustapha Mekki, portait sur la rédaction des clauses contractuelles et sur le contrat envisagé comme un instrument de gestion des risques.

■ **MONACO,**  
**10 octobre 2014 :**

*Journée franco-monégasque* : les 9<sup>es</sup> Journées de l'AEDBF Monaco se sont tenues avec le Groupe monégasque présidé par Philippe Neau-Leduc sur le thème « Supranationalité et extraterritorialité du droit bancaire ».



© Bingdian - iStockPhoto

▲ **PÉKIN,**  
**10 octobre 2014 :**

*Journées franco-chinoises* : En langue française et sous l'égide de l'Ambassade de France, s'est tenue une manifestation intitulée « Journée franco-chinoise de la recherche juridique : regards croisés ». Une délégation de l'Association a été reçue par l'Université Normale de Pékin, et le professeur Li Bin a apporté son précieux concours à l'organisation de cette manifestation. Cinq thèmes ont été abordés : le droit civil, le droit pénal, le droit administratif, les partenariats public-privé et le droit international privé. Ces échanges croisés ont été l'occasion d'observer des rapprochements entre les deux pays, en droit de l'arbitrage ou dans le contentieux administratif par exemple, et de comprendre les orientations qui se dessinent dans le développement du droit en Chine. C'était aussi l'occasion de réunir pour la première fois le Groupe chinois de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française».

■ **PARIS,**  
**15 octobre 2014 :**

*Journée en partenariat avec le Haut Conseil des Professions du Droit* : L'Association, poursuivant sa collaboration avec le Haut Conseil des Professions du Droit et en très étroite collaboration avec son Président, Maître Didier le Prado, a organisé une Journée sur le thème « La prestation juridique n'est pas une marchandise - Le rôle des professions réglementées ». Après une brillante introduction sur le cadre légal des professions réglementées

assurée par notre vice-présidente, le professeur Marie Goré, c'est autour de deux tables rondes que la Journée a été articulée : Professions réglementées et attentes des usagers du droit ; Professions réglementées et exigences du droit européen.

■ **MÜNSTER,**  
**23-24 octobre 2014 :**

*Journées franco-allemandes* : Comme de coutume désormais, le groupe allemand de notre Association, sous la férule de son dynamique président, Reiner Schulze, et de sa section allemande, sous la houlette de son tout aussi dynamique président, Guillaume Wicker, ont organisé deux journées sur La réforme du droit français des obligations. Journées qui ont donné lieu à d'importants échanges du vues de droit comparé entre juristes allemands et français et de stimulantes discussions sur les mérites respectifs du projet français et du droit positif allemand.

■ **RIO DE JANEIRO,**  
**9-11 novembre 2014 :**

*4<sup>e</sup> Campus international du Barreau de Paris*. Le Groupe brésilien de l'Association et Arnaldo Wald sont intervenus aux cotés d'une délégation de l'Association lors de l'édition brésilienne de ce campus international du Barreau de Paris.

■ **HANOI,**  
**12-13 décembre 2014 :**

*Conférence internationale sur la sécurisation foncière* : une délégation de l'Association a participé à cette conférence internationale consacrée au thème du titrement.

■ **ISTANBUL,**  
**13 mars 2015 :**

*Journée turco-roumaine* : les Groupes roumains et turcs de l'Asso-



ciation ont organisé une journée autour de plusieurs thèmes de droit privé (Le défi de la résolution unilatérale ; Le droit applicable aux contrats de construction ; La connaissance et l'efficacité dans le nouveau code civil roumain ; Le changement de débiteur en droit turc) et de droit public (La tentative en droit pénal turc ; La responsabilité pénale des personnes morales dans le nouveau code pénal roumain ; La responsabilité pénale des personnes morales selon le droit pénal turc)

■ **OXFORD,**  
16 mars 2015 :



8<sup>e</sup> *French Moot court* : Philippe Dupichot, Yves-Marie Laithier et François-Xavier Mattéoli sont intervenus à l'invitation de Stefan Vogenauer et Geneviève Helleringer et aux côtés de Rupert Reece et Clotilde Lemarié du cabinet Gide pour parrainer et juger le 8<sup>e</sup> concours de plaidoieries de droit français d'Oxford ; celui-ci a été remporté cette année par le binôme constitué par Morgane Cauvin et Paula Fischer à qui nous adressons toutes nos félicitations.

■ **TANGER,**  
26-27 mars 2015 :

5<sup>e</sup> *colloque des notariats de la méditerranée* : l'Association a à nouveau participé à cet événement au côté du notariat où elle a été représentée par Michel Grimaldi et Marie Goré, rapporteur de synthèse.

■ **PORTO ALEGRE et RIO DE JANEIRO,**  
28-30 avril 2015 :



*Journées franco-brésiliennes* : à l'invitation de Vera Fradera et Gustavo Tepedino, une délégation française s'est rendu au Brésil pour débattre avec des juristes brésiliens de plusieurs thèmes portant sur certaines réformes (La profession d'avocat et le droit des contrats), sur certaines questions (Les principes directeurs du procès, le principe du contradictoire, la réception de la théorie du solidarisme contractuel) et sur le droit comparé. Une Salle « Henri Capitant » a été inaugurée à cette occasion à l'Université de Rio en présence du Groupe brésilien qui y installera son siège et de Denis Mazeaud.

■ **ÎLE MAURICE,**  
29 et 30 avril 2015 :

*Journées de l'Océan Indien* : en partenariat avec le Centre de Recherche Juridique de l'Université de la Réunion et l'IRDA de Paris XIII, l'Association a tenu deux journées consacrées, d'une part, au droit des contrats (2 tables rondes : l'une sur l'exécution du contrat, l'autre sur les remèdes à son inexécution), d'autre part à la réforme des sûretés (2 tables rondes : une sur les sûretés personnelles et la protection de la caution, une autre sur les sûretés mobilières et une autre encore sur les sûretés immobilières).

▲ **NANCY,**  
6 mai 2015 :

20<sup>e</sup> *Journée nationale de l'Association* : la dernière journée nationale de l'Association s'est tenue à Nancy, à l'invitation du professeur Philippe Chauviré et du directeur de l'Institut François Gény, Frédéric Géa. Le projet de réforme du droit des contrats a été au cœur de riches échanges avec les contributions de la Directrice des affaires civiles et du sceau, Madame Carole Champalaune et du chef du bureau du droit des obligations, Guillaume Meunier. Le thème a été décliné ainsi : « Réflexions sur la longue gestation du projet », « Propos introductifs », « Dispositions relatives à la formation du contrat », « Dispositions relatives à la validité du contrat » et « Dispositions relatives à l'exécution et à la rupture du contrat » ; deux tables rondes intitulées « Le projet français et les projets européens : en retard ou en avance ? » et « Le projet de réforme et le droit contemporain des contrats : reflets ou trompe l'œil » ont précédé des « Observations finales » de Denis Mazeaud.

■ **SHANGHAI,**  
7-9 mai 2015 :

5<sup>e</sup> *Campus international* : La force du droit civil. L'Association a été représentée pour cette nouvelle édition du Campus international par Philippe Delebecque qui est intervenu sur le thème de la Chine et de la France face à la mer tandis que Marie Goré et le professeur Li Bin ont présenté des Regards croisés franco-chinois sur diverses questions de droit privé (personnes, famille, contrats et sûretés).

# Agenda 2015-2016



## Juin

### ① PARIS, 15 juin 2015 :

**L'accès au juge de cassation** : trois groupes de réflexion animés par Claude Brenner, Pascale Deumier et Frédérique Ferrand restitueront le résultat de leur réflexion sur les missions et l'accès au juge du cassation lors d'une journée organisée avec la Société de législation comparée et le Centre d'études constitutionnelles de l'Université Paris 2.

## Juillet

### ② PARIS, 7-9 juillet 2015 :

**Campus des avocats** : l'Association animera à nouveau plusieurs ateliers lors du Campus estival du Barreau de Paris à l'EFB sur les thèmes suivants : «La réforme du droit des contrats» (Philippe Dupichot, Cyril Grimaldi et Denis Mazeaud) ; «Actualité du droit des contrats» (Denis Mazeaud) ; «Actualité du droit de la distribution» (Cyril Grimaldi et Mario Celaya) ; «Actualité du droit des sûretés» (Philippe Dupichot) ; «Actualité du droit de la responsabilité civile» (Jean-Sébastien Borghetti) ; «Actualité du droit patrimonial de la famille» (Michel Grimaldi et Hélène Poivey-Leclercq).

## Août

### ③ BUENOS-AIRES, 23-28 août 2015 :

**Université du notariat mondial** : l'Association participera à la quatrième édition de l'Université du Notariat Mondial organisée par l'UINL.

### ④ SÉOUL, 28-29 août :

**Journées Corée-France-Japon** : En partenariat avec ses Groupes coréens et japonais, et avec l'IRDA de Paris XIII, l'Association organise un colloque sur la réforme du droit des obligations. Les thèmes choisis sont : «Introduction générale à la réforme du droit des contrats», «La réforme de la formation du contrat», «La réforme des effets du contrat» et «La réforme de la responsabilité contractuelle».



## Septembre

**5 PARIS, 7 et 8 septembre 2015 :**  
**Journée franco-japonaises :** en partenariat avec l'ARIDA et l'IRDA, l'Association organise des journées intitulées «Droit des sûretés, regards croisés». Les thèmes abordés seront «Sûretés réelles préférentielles», «Sûretés réelles exclusives», «Obligations du garant», «Assiette des sûretés», «Prérogatives du créancier» et «Opposabilité des sûretés».

**6 BOGOTA, 7-9 septembre 2015 :**  
**Journées franco-colombiennes :** le recteur Juan Carlos Henao de l'Université Externado de Colombie a lancé une nouvelle invitation à notre Association pour participer à un colloque portant sur La réforme du droit des obligations.

**7 MONTRÉAL, 25 septembre 2015 :**  
**Journées franco-québécoises :** le Groupe québécois et la Section lyonnaise de notre Association organisent une journée sur la réforme du droit français des contrats, sous la forme de tables rondes favorisant des échanges entre juristes québécois et français.

## Octobre

**8 PARIS, 14 octobre 2015 :** en partenariat avec le CSN, Lextenso et Defrénois, l'Association organisera une Journée de formation consacrée à *L'impact de la réforme des obligations sur la pratique notariale* à l'Hôtel Hyatt Régency.

## Novembre

**9 LAVAL, 6 novembre 2015 :** une Journée exceptionnelle en **hommage à Robert Le Balle** se tiendra à l'Université de Laval, en lien avec la Faculté de droit de l'Université du Maine (Le Mans).

**10 ALGER, 7-9 novembre 2015 :**  
**Campus international :** l'Association interviendra lors de cette nouvelle édition du Campus du Barreau de Paris qui se tiendra en Algérie.

## ET DÉJÀ 2016 !

**11 CAMEROUN, Janvier 2016 :**  
**Journée franco-camerounaise :** en janvier 2016, à l'invitation du président du Groupe camerounais de l'Association, Henri Modi Koko, une délégation de l'Association se rendra au Cameroun pour traiter de la réforme du droit des obligations.

**12 PERPIGNAN, avril 2016 :**  
21<sup>e</sup> Journée nationale de l'Association : thème à déterminer.

**13 MÜNSTER-BERLIN, 23-26 mai 2016 :**  
En 2016, l'Association tiendra ses premières Journées allemandes à l'invitation du président du Groupe allemand, Reiner Schülze. Le thème en sera **La mondialisation**, découpé comme suit : *mondialisation et sources du droit ; mondialisation et circulation des personnes* (rapport général allemand) ; *mondialisation et investissements* (rapport général québécois) ; *mondialisation et communications électroniques* (rapport général français).

## JOURNÉES INTERNATIONALES À VENIR :

En 2017, l'Italie recevra suivant toute probabilité les Journées internationales, et ce à **Turin**.

En 2018, des Journées québécoises se tiendront à **Montréal** puis à **Ottawa** : la clôture s'y tiendra à l'endroit même où l'Association fut créée en 1935.

En 2019, la **Turquie** organisera les Journées internationales. Enfin en 2020, des **Journées internationales françaises** pourraient être organisées.

## JOURNÉES PANAMÉENNES, PANAMA CITY ET CHITRÉ, 18-22 MAI 2015



© Fernando AH - iStockPhoto

Les Journées panaméennes se sont ouvertes au Dôme de l'Université de Panama en présence de l'Ambassadeur de France au Panama, M. Philippe Casenave, du Recteur, Monsieur Gustavo Garcia de Paredes et de Gilberto Boutin, président d'honneur du Groupe panaméen.

Ces Journées ont réuni près de cent juristes de plus de vingt pays autour du thème « **Les tiers** ».

Un rapport général italien de Rodolfo Sacco, consacré aux **contrats** pour autrui et à l'opposabilité des contrats, a d'abord été l'occasion de vifs échanges entre rapporteurs nationaux (rapport français de Oli-

vier Deshayes) et avec l'auditoire. La deuxième Journée de Panama City fut consacrée au rapport général de Gilbert Boutin sur le thème « **Biens et tiers** », en présence d'une quinzaine de rapporteurs (rapport français de William Dross).

Puis, à Chitré, les séances de travail furent abritées par le Centre Régional Universitaire de Azuero et respectivement consacrées au thème **des tiers et de la procédure**, avec un rapport général Luxembourgeois de Thierry Hoscheit (rapport français de Jean-Claude Dubarry) et à diverses questions de **droit pu-**

**blic** avec un rapport général suisse de Christophe Rapin (rapport français de Camille Broyelle).

Ces Journées furent magnifiquement clôturées par un rapport de synthèse très enlevé de Hugues Périnet-Marquet.

Les artisans de ces belles Journées, qui seront publiées dans le 65<sup>e</sup> volume de la collection de Travaux internationaux, trouveront ici l'expression de notre gratitude. Nos remerciements iront tout particulièrement à Gilbert Boutin, Leonardo Collado, Ariel Corbetti, Eduardo Guevara et Jorge Lombardi (président du Groupe panaméen).



# Échos et nouvelles

**HENRI CAPITANT LAW REVIEW :** Depuis cinq ans maintenant, la Henri Capitant Law Review poursuit sa mission de diffuser le droit continental, en format bilingue anglais-français. Parmi les nouveautés, l'on notera la parution en format papier aux éditions Lextenso d'un numéro sur la distinction entre le droit public et le droit privé, parrainé par Yves Gaudemet et Sophie Gaudemet, et d'un numéro sur le droit de la preuve, conçu par Philippe Delebecque et Mustapha Mekki. Tous deux sont accessibles gratuitement sur internet, grâce au site mis en place par notre partenaire Lexbase. Le prochain numéro portera sur la réserve héréditaire (dir. Michel Grimaldi et Sophie Gaudemet). Mais la plus grande nouveauté est sans aucun doute le changement de format qui sera désormais la marque de fabrique de la Henri Capitant Law Review : le volume papier annuel comportera un seul numéro thématique au lieu de deux, mais inclura un « Yearbook », permettant aux lecteurs de découvrir les évolutions marquantes du droit français et continental pendant l'année précédente. Le volume actuellement en préparation proposera donc un numéro sur le contrôle de constitutionnalité en France (dir. C. Broyelle et W. Mastor) et un « Yearbook » de l'année 2014 qui comportera des contributions sur le droit de la famille (A. Bateur), le droit des personnes (A. Marais), le droit des biens (R. Boffa), le droit de la responsabilité civile (Ph. Brun), le droit social (J.-E. Ray), le droit de la



consommation (N. Sauphanor Brouillaud), le droit pénal (V. Malabat), le droit de la concurrence (A.-S. Choné) et le droit des contrats (D. Mazeaud). Bonne lecture aux amis de la culture juridique française, qu'ils soient francophones ou anglophones !

**RÉVISION DES PRINCIPES OHADAC RELATIFS AUX CONTRATS DU COMMERCE INTERNATIONAL :** L'Association a longuement révisé le projet de principes relatifs aux contrats du commerce international de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires dans la Caraïbe (OHADAC), élaboré par le professeur Sixto Sanchez, dans le cadre d'une convention tripartite avec l'ACP Legal et la Fondation pour le Droit Continental ; cette révision a notamment permis d'en rendre la rédaction plus conforme à la législation continentale.

**RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS :** L'Association Henri Capitant a répondu à la consultation lancée par le Ministère de la Justice sur le projet d'ordonnance portant réforme du droit des contrats, de la preuve et du régime général des obligations ; elle est en rapport étroit avec la chancellerie sur cette réforme importante qu'elle appelle de ses vœux de longue date ; la réponse est consultable en ligne sur le site de l'Association.

# Les publications

## → « TRAVAUX DE L'ASSOCIATION HENRI CAPITANT » La preuve, Journées Pays-Bas / Belgique Tome LXIII, 2013

Ce 63<sup>e</sup> volume réunit les contributions présentées lors des rencontres de droit comparé qui se tinrent des 3 au 7 juin 2013 aux Universités d'Amsterdam et de Liège. Classique et intemporel en apparence seulement, le droit de la preuve n'avait encore jamais fait l'objet de Journées internationales dédiées de l'Association Henri Capitant. Or, la preuve est aujourd'hui sous pression : subissant les assauts conjugués de la fondamentalisation du droit privé et de la recherche d'une vérité scientifique promise par les nouvelles technologies, elle est parfois asservie par la puissance publique.

C'est dire tout l'intérêt des analyses délivrées par plus de 61 rapporteurs issus de 18 pays et rassemblées dans cet ouvrage.

Sommaire de l'ouvrage :

- Preuve et droits fondamentaux (rapporteur général : Jean-Pierre MARGUÉNAUD, France) ;
- Preuve et pouvoirs exorbitants de la puissance publique (rapporteur général : Juan-Carlos HE-NAO, Colombie) ;
- Preuve et nouvelles technologies (rapporteur général : Michele TARUFFO, Italie) ;

### La preuve

Journées Pays-Bas/Belgique

Tome LXIII / 2013

Travaux de l'Association  
Henri Capitant

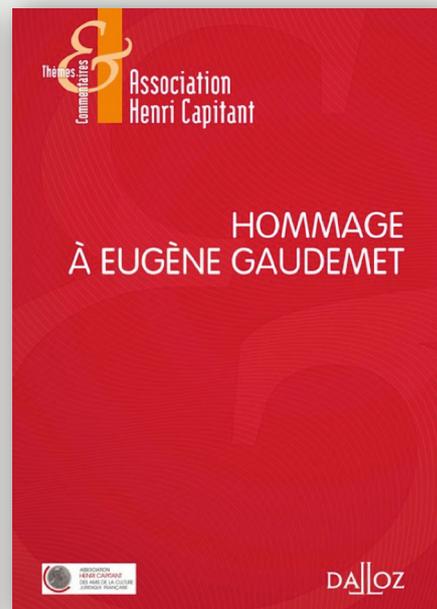


- Preuve et vérité (rapporteurs généraux : Georges DE LEVAL et Adrien MASSET, Belgique).

Rapport de synthèse : Jérôme HUET, France.

Mars 2015 - ISBN 978-2-8027-5012-3,  
1072 pages, 95 € - Coédition : Bruylant -  
LB2V.

## → HOMMAGE À EUGÈNE GAUDEMET



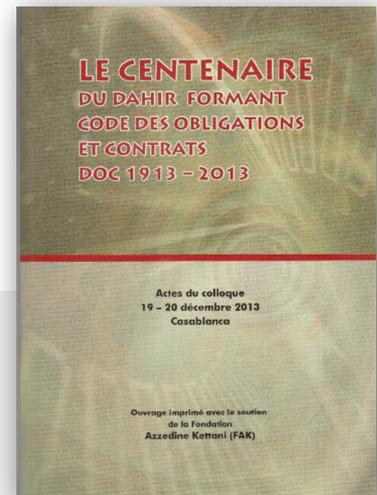
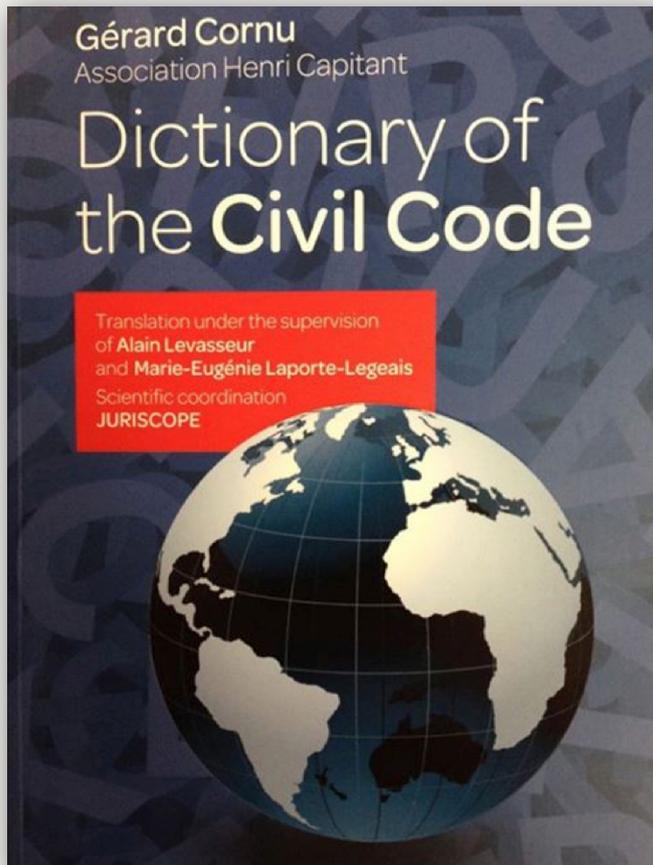
Professeur de droit et législateur, Eugène Gaudemet (1872-1933) est l'auteur de la Théorie générale des obligations.

Dans cet ouvrage, prenant appui sur la mémoire du droit français et sur les autres droits, il réussit à concilier les impératifs de sécurité et de justice, les exigences de l'économie et de l'équité.

Ce volume reprend les contributions présentées au cours de la Journée qui lui a été rendue en hommage le 19 décembre 2003 sur les thèmes suivants : l'homme (O. Descamps) ; le docteur (A. Ghozi) ; le comparatiste (B. Plesix) ; l'historien des doctrines (C. Pérès) ; l'auteur posthume de La théorie générale des obligations (D. Mazeaud).

Coll. « Bibliothèque Dalloz », 2004

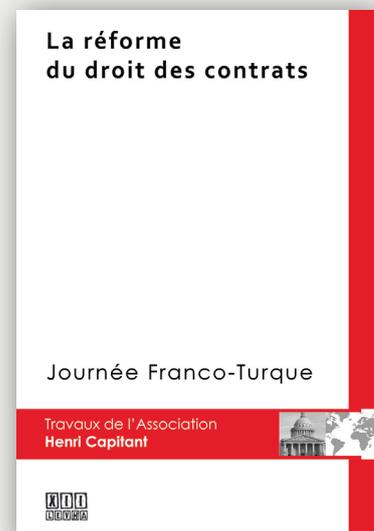
→ **DICTIONARY OF THE CIVIL CODE**



→ **LE CENTENAIRE DU DAHIR FORMANT CODE DES OBLIGATIONS ET DES CONTRATS**

Groupe Marocain de l'Association Henri Capitant, Actes du colloque de Casablanca des 19-20 décembre 2013.

Édité avec le soutien de la Fondation Kettani (FAK)



→ **LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS**

Groupe Turc de l'Association Henri Capitant, Actes de la Journée franco-turque d'Istanbul du 31 mars 2014.

Éditeur : Oniki Levha Yayıncılık, Istanbul, 2015, ISBN 9786051522180, 291 p.

Le *Dictionary of the Civil Code*, traduction en anglais de plus de 1600 entrées du Vocabulaire juridique de Gérard Cornu publié sous l'égide de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française, présente aux lecteurs, juristes et non juristes, les notions essentielles du Code civil français.

Clef de compréhension du droit civil à travers sa terminologie traduite et expliquée en anglais, les définitions sont enrichies par des références puisées dans le Code civil de Louisiane.

Cet ouvrage de référence de la culture juridique française et civiliste est un outil essentiel pour les comparatistes, les civilistes, les jurilinguistes et les traducteurs.

LexisNexis, Collection Objectif Droit - Dictionnaires, novembre 2014

→ **HENRI CAPITANT LAW REVIEW**

Numéros 5 et 6 de la revue.

# Actualités

## LE MOT DU (NOUVEAU) TRÉSORIER

### « Le changement c'est maintenant »

**U**n changement de trésorier n'est pas toujours un bon signe dans une association, surtout lorsque c'est lui-même qui souhaite cesser ses fonctions. Et pourtant non, la clôture de l'exercice correspond en tous points à ce que notre irremplaçable ami Jean-Claude DUBARRY avait budgété ; un solde positif raisonnable de 11793,44 €.

Nos soutiens habituels sont encore fidèles cette année 2014, ce sont rappelons-le : le CSN, Gide Loyrette Nouel, le Barreau de Paris, celui des hauts de Seine, la Chambre des notaires des Hauts-de-Seine, Taylor Wessing, Altana,



à quoi l'on ajoutera une ressource plus ponctuelle correspondant à d'importants travaux menés dans le cadre de l'OHADA.

Comme chaque année, les deux principaux postes de dépenses restent les frais d'édition et les déplacements et missions, ce qui démontre la réalisation de l'objet social.

Une préoccupation pour finir : la relative faiblesse des cotisations, au regard de l'ensemble des ressources, relative, car facilement réparable par les membres que nous sommes.

FRANÇOIS-XAVIER MATTEOLI



ASSOCIATION  
**HENRI CAPITANT**  
DES AMIS DE LA CULTURE  
JURIDIQUE FRANÇAISE

12, Place du Panthéon - 75005 Paris  
Téléphone : +33 (0)1 43 54 43 17  
Télécopie : +33 (0)1 40 51 86 52  
contact@henricapitant.org

[www.henricapitant.org](http://www.henricapitant.org)

Association reconnue d'utilité publique en France,  
par décret du Gouvernement en Conseil d'État en  
date du 12 juillet 1939.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK : « HENRI CAPITANT »

[fr.facebook.com/pages/Association-Henri-Capitant-des-amis-de-la-culture-juridique-française/211726915704910](https://fr.facebook.com/pages/Association-Henri-Capitant-des-amis-de-la-culture-juridique-française/211726915704910)